

STATUT DES RAPACES DANS LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

Jean-Claude Génot

Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord recouvre les basses Vosges gréseuses et se prolonge géologiquement au nord dans le Palatinat en R.F.A. Le paysage est formé de petites montagnes d'altitude moyenne 350 m (le maximum est 580 m), entaillées par des vallées souvent étroites. Le climat est à tendance continentale. La forêt couvre les deux tiers de ce territoire de 1200 km² avec le hêtre (*Fagus sylvatica*), le pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) et le chêne (*Quercus sp.*) comme essences principales. Ces forêts sont traitées en futaie régulière mais 8 % font l'objet d'une sylviculture proche de la nature. Les espaces ouverts se composent de zones de polyculture et d'élevage où dominent les prairies de fauche, les pâturages et les vergers traditionnels. Les fonds de vallées humides ne sont plus exploités et sont en friches plus ou moins boisées. Des biotopes remarquables ponctuent ce territoire: tourbières acides à sphaignes (*Sphagnum sp.*), pelouses sableuses, landes, falaises en grès et zones humides. Cette région, limitée à l'ouest par le plateau lorrain et à l'est par la plaine d'Alsace, comprend 94 communes où vivent 85.000 habitants.

Située au cœur de régions densément peuplées, les Vosges du Nord possèdent encore des richesses naturelles et culturelles qui ont valu au Parc Naturel Régional de recevoir en 1989 le label de Réserve de la Biosphère dans le cadre du programme M.A.B. (Man and the Biosphere) de l'U.N.E.S.C.O. Malgré une relative homogénéité, ce territoire comporte des milieux diversifiés abritant des populations de rapaces très intéressantes. Le présent article se propose de détailler le statut des rapaces diurnes et nocturnes du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord à partir des observations recueillies depuis 1978 par le Groupe Ornithologique des Vosges du Nord auquel appartient l'auteur et dans le cadre de sa mission de protection de la nature au sein du Parc Naturel depuis 1982.

Balbusard pêcheur *Pandion haliaetus*

L'espèce est observée de passage au printemps et en automne à proximité des étangs dont certains sont de petite surface en milieu forestier.

Milan royal *Milvus milvus*

L'espèce niche surtout dans les forêts situées en lisière des milieux agricoles. On ne le trouve pas au cœur du massif forestier des Vosges du Nord. Le Milan royal préfère pour y nicher les chênaies et les hêtraies en régénération sur sol riche du plateau lorrain et de la plaine d'Alsace. La population doit se situer entre 10 et 20 couples nicheurs. L'espèce est de retour dans cette région au mois de février et quelques vols de migration sont observés en automne.

Milan noir *Milvus migrans*

L'espèce est plus rare que le Milan royal dans les Vosges du Nord car ce territoire ne comporte pas de grandes zones humides comme en Lorraine. Toutefois il est observé en période de nidification surtout à la périphérie du massif. Il a niché plusieurs années de suite à 100 m d'une aire de Milan royal dans une chênaie en régénération. La population est vraisemblablement comprise entre 5 et 10 couples nicheurs.

Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*

Signalons un cas de nidification en 1890 et aucune observation dans les vingt dernières années.

Epervier d'Europe *Accipiter nisus*

Nicheur caractéristique de ce massif forestier, l'Epervier reste assez discret sauf quand il chasse près des habitations en hiver ou dans les rassemblements d'hirondelles en été. L'Epervier apprécie les forêts de résineux de 30 à 40 ans pour y installer son aire qu'il aime changer d'emplacement. 10 couples nicheurs ont été recensés sur un secteur forestier d'environ 56 km² et 3 sur une zone de 24 km². Un suivi de la reproduction indique une taille moyenne de ponte de 5 œufs par couple nicheur et 4 jeunes à l'envol pour les nichées réussies (n = 8).

Autour des palombes *Accipiter gentilis*

L'Autour occupe aussi bien les grands massifs des Vosges du Nord que les petits bois situés en bordure. Des recensements indiquent une densité de 1 couple pour 23 à 24 km². Le nombre moyen de jeunes à l'envol est de 2,4 pour les nichées réussies (n = 10). Malgré son statut de protection, l'Autour continue d'être le plus persécuté des rapaces de cette région à cause des prélèvements qu'il effectue fréquemment dans les poulaillers et aux colombiers. Mais les piègeages illégaux et les quelques désairages officiels autorisés par l'administration n'empêchent apparemment pas l'Autour de recoloniser les sites vacants.

Buse variable *Buteo buteo*

Il s'agit du rapace diurne le plus abondant de ce territoire. La Buse variable est commune toute l'année mais l'hiver permet l'observation de «rassemblements»

insolites comme celle d'une quinzaine d'oiseaux posés sur 100 m d'un labour. L'espèce niche en pleine forêt mais préfère les milieux semi-ouverts. Ainsi, suivant les secteurs, la densité varie de 2,5 couples pour 23 km² de forêts denses à 10 couples pour 24 km² de milieu forestier plus ouvert ou encore 3 aires occupées sur 1 km² de milieu ouvert. Le nombre moyen de jeunes à l'envol est de 2,5 pour les nichées réussies (n = 15).

Buse pattue *Buteo lagopus*

L'espèce est parfois observée en hiver comme en 1987 et 1988.

Bondrée apivore *Pernis apivorus*

De retour de migration mi-mai, la Bondrée apivore est surtout observée début août quand les jeunes quittent le nid. L'habitat des Vosges du Nord lui convient avec ses forêts de feuillus et de pins entrecoupées de prairies autour des villages et de coupes à blanc. On note une densité de 2 à 3 couples sur 40 km². La population peut être estimée entre 10 et 30 couples. Certains passages migratoires sont également observés au printemps.

Aigle botté *Hieraaetus pennatus*

Situées en dehors de son aire de répartition, les Vosges du Nord pourraient convenir à l'Aigle botté. Une observation a été effectuée en 1978 et un adulte en phase sombre a été retrouvé blessé à quelques kilomètres des Vosges du Nord en 1989.

Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

L'espèce est uniquement de passage. Quelques observations sont effectuées à proximité de roselières de trop faibles surfaces et en milieu trop fermé pour lui permettre de nicher.

Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*

Il est observé régulièrement en hiver et fréquente les milieux ouverts en bordure du massif forestier. Un seul dortoir est connu et abrite entre 2 et 14 individus. L'espèce est à rechercher dans les jeunes plantations mais aucune nidification n'a encore été découverte.

Busard cendré *Circus pygargus*

L'espèce niche essentiellement en bordure du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord dans des friches humides ou dans des cultures et un seul site de nidification se situe dans le périmètre du Parc. Il s'agit d'un marais à laiches (*Carex sp.*) et phragmites (*Phragmites communis*) mais l'oiseau n'y niche pas régulièrement.

Faucon pèlerin *Falco peregrinus*

Après un dernier cas de nidification dans les années 1970, le Faucon pèlerin est resté absent des Vosges du Nord, à l'exception de quelques oiseaux de passages. En 1983, un couple s'est établi mais n'a niché qu'en 1984. Depuis, le retour s'est confirmé avec 2 couples nicheurs en 1987, 3 en 1988, 4 en 1989 et 6 en 1990. Le

nombre de jeunes à l'envol est de 3 ($n=14$). Les sites de nidification sont des falaises de grès mais un couple a niché une année dans un château en ruine très fréquenté.

Les nombreux sites potentiels et la protection réglementaire interdisant la varappe sur une dizaine de rochers permettent d'envisager encore une augmentation des effectifs.

Faucon hobereau *Falco subbuteo*

La population du Faucon hobereau est estimée à une douzaine de couples dans les Vosges du Nord. L'espèce occupe les anciennes aires de Corvidés ou parfois de Buse variable en lisière de forêt. Le nombre de jeunes à l'envol est de 2,3 ($n=10$). Les oiseaux sont de retour fin avril à début mai et peuvent repartir fin septembre.

Faucon émerillon *Falco columbarius*

Deux observations effectuées en 10 ans dans les Vosges du Nord mais d'autres données proviennent de la bordure du massif forestier.

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*

L'espèce n'est pas aussi répandue qu'en plaine d'Alsace ou sur le plateau lorrain mais elle occupe les zones agricoles du Parc Régional et quelques milieux ouverts à l'intérieur du massif forestier. Le Faucon crécerelle peut nicher en nichoir, dans les bâtiments (clocher, habitation) ou sur un rocher. Le nombre de jeunes à l'envol est de 3,3 ($n=8$). La population peut être estimée entre 20 et 40 couples.

Chouette effraie *Tyto alba*

L'espèce fait l'objet d'une étude sur la dynamique des populations depuis 1977 par Yves Muller et collaborateurs. Dans le Parc Régional, on peut estimer une moyenne de 1 couple par commune lors des bonnes années. Face à l'engrillagement de certains clochers, le Groupe Ornithologique des Vosges du Nord a installé trente nichoirs dans divers édifices avec l'aide financière du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

Hibou grand-duc *Bubo bubo*

En 1986, l'espèce a effectué son retour dans ce secteur où elle avait dû exister au siècle dernier. Cette installation fut précédée de quelques observations d'oiseaux isolés. Les oiseaux des Vosges du Nord proviennent vraisemblablement des lâchers importants effectués en Sarre et dans le reste de la R.F.A. Le couple niche au même endroit depuis son installation et a eu 4 jeunes en 1986, 2 en 1988 et 3 en 1990. Le site de nidification, un petit rocher en forêt à proximité des milieux ouverts et d'un dépôt d'ordures, laisse à penser que d'autres couples pourraient s'installer dans les années à venir.

Hibou moyen-duc *Asio otus*

L'espèce niche dans les forêts de résineux ou bien dans les milieux semi-ouverts.

Un recensement indique 1 couple sur 23 km² de forêt. La région n'offre apparemment pas de dortoir hivernal important, ces derniers se situent sur le plateau lorrain et en plaine d'Alsace. Dans le Parc Régional, le Moyen-duc est sans doute plus fréquent dans les milieux semi-ouverts que dans la pleine forêt mais les recensements manquent.

Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus*

La Chouette de Tengmalm a été découverte dans les Vosges du Nord en 1986. L'espèce n'a jamais été signalée avant cette période mais elle pouvait déjà être présente. 2 chanteurs sont entendus en 1986 et un nid est découvert dans un pin sylvestre à 250 m d'altitude en 1987. En 1988, l'espèce est présente dans quatre sites dont un abrite une nichée de 6 jeunes. Les résultats de 1989 (un seul site) et ceux de 1990 (2 sites), malgré une prospection sérieuse laissent à penser que l'espèce est soumise à des fluctuations de population. La pose de plus de 50 nioirs par le Groupe Ornithologique des Vosges du Nord avec l'aide financière du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord permettra peut-être de renforcer les effectifs.

Chouette chevêche *Athene noctua*

Il y a une trentaine d'années, la Chouette chevêche occupait les vergers traditionnels de nombreux villages situés en lisière de forêt mais elle a disparu de ces sites. Plus récemment un secteur agricole de 63 km² qui abritait 10 couples nicheurs en 1979 a vu ses effectifs réduits de 80 % en 1985. En 1990, la Chouette chevêche occupe 3 sites dans le Parc Régional et la pose d'une centaine de nioirs ne semble pas freiner la régression de l'espèce.

Chouette hulotte *Strix aluco*

La Chouette hulotte est le rapace nocturne le plus abondant des Vosges du Nord. Elle occupe la forêt, les parcs, les habitations et les milieux semi-ouverts. Plusieurs recensements ont permis de préciser sa densité: 8,5 couples sur 23 km² de forêt à dominante résineuse, 20 couples sur 58 km² de forêt mélangée et 12 à 14 chanteurs sur 26 km² de forêt à dominante feuillue. L'espèce niche en cavité naturelle et en nioir, elle peut occuper certains bâtiments. Le nombre de jeunes à l'envol est de 2,8 (n = 12).

Ce tour d'horizon des rapaces du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord a permis de mesurer la richesse en oiseaux de proie de cette région et l'espoir de voir augmenter les effectifs de plusieurs espèces: Faucon pèlerin, Hibou grand-duc et Chouette de Tengmalm. La rareté de certaines espèces (Milan noir, Busard cendré) et le statut précaire de la Chouette chevêche nous incite à préserver absolument les sites de nidification de ces rapaces. Enfin les populations et la biologie du Milan royal, de la Bondrée apivore, du Faucon hobereau, du Hibou moyen-duc et de l'Autour des palombes méritent d'être connus afin de mieux gérer l'habitat de ces oiseaux. Les espèces abondantes comme la Buse variable et la Chouette hulotte doivent être suivies sur des secteurs déterminés afin de mesurer l'impact de la gestion forestière sur leurs effectifs.

SUMMARY

The Regional Natural Park of the Northern Vosges runs from the lower Vosges in the south to the German Palatinate in the north. Covering 1,200 km², the area consists of low mountains intersected by often narrow valleys; two-thirds are covered by mixed forest of chiefly beech, oak and pine. Open country is given over to farmland, made up chiefly of mown pasture and orchards. The Park includes several remarkable biotopes – peat bogs, sandy tracts, heathland, sandstone cliffs and marshes.

The territory thus contains a variety of habitats which harbour exceptional populations of raptors, and this paper presents details of the status of all diurnal and nocturnal birds of prey occurring in the Natural Park, based on observations made since 1978 by the Groupe Ornithologique des Vosges du Nord and the author.

BIBLIOGRAPHIE

GENOT, J.-C. (1989): Quelques données sur le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) dans les Vosges du Nord. **Ciconia** 13: 113–118.

GENOT, J.-C. (1990): Régression de la Chouette chevêche, *Athene noctua* SCOP., en bordure des Vosges du Nord. **Ciconia** 14: 65–83.

GENOT, J.-C. (1990): Habitat et sites de nidification de la Chouette chevêche, *Athene noctua* SCOP., en bordure des Vosges du Nord. **Ciconia** 14: 85–116.

GROUPE ORNITHOLOGIQUE DES VOSGES DU NORD (1978 à 1988): Les oiseaux des Vosges du Nord, de l'Alsace Bossue et de l'Est de la Moselle en 1978 à 1988. **Bulletin ornithologique**.

MULLER, Y. (1987): Statut de la Chouette effraie (*Tyto alba*) dans les clochers d'église en Alsace-Lorraine. Fluctuations des effectifs au cours de dix années d'études. **Ciconia** 11: 1–22.

MULLER, Y. (1988): Nidification de la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) dans les Vosges du Nord. Son contexte dans le massif vosgien. **Ciconia** 12: 1–12.

Jean-Claude Génot
Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
67290 La Petite-Pierre
France